



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120290>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-120290**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public de l'eau potable sur le territoire de deux (2) Communes de la COBAN : Lège-Cap-Ferret et Marcheprime

Description : Gestion des ouvrages et équipements de production et de distribution d'eau potable sur le territoire des Communes de Lège-Cap-Ferret à compter du 01/01/2026 et de Marcheprime à compter du 01/01/2028 comportant les caractéristiques suivantes : - le droit exclusif pour le Concessionnaire d'assurer le service public de la production et distribution de l'eau potable aux abonnés à l'intérieur du Périmètre défini au contrat ; - l'obligation pour le Concessionnaire, pendant la durée du Contrat, d'exploiter les ouvrages et installations du service conformément aux réglementations en vigueur et d'en assurer le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance, et les renouvellements ; - l'obligation pour le Concessionnaire, pendant la durée du Contrat, de renouveler les compteurs des abonnés et le système de télérelève associé, les branchements existants selon le programme, les équipements électromécaniques et les installations ; - l'obligation pour le Concessionnaire de fournir à la Collectivité les renseignements et conseils relatifs aux ouvrages et au fonctionnement du service nécessaires à cette dernière pour l'élaboration de ses projets de renforcement et d'extension et, plus généralement, pour la maîtrise du service délégué ; - d'assurer les travaux de réparation des canalisations (réseaux et branchements) ainsi que de leurs accessoires ; - d'assurer la tenue à jour de l'inventaire technique des immobilisations et d'une base de données associée (ouvrages, interventions) ; - l'obligation d'assurer les relations avec les usagers (prise des abonnements, relevé des compteurs, facturation et encaissement des redevances, suivi et renouvellement du parc de compteurs, information, gestion des réclamations). Le Déléguataire assure la gestion continue du service délégué, dans les conditions fixées par le contrat, dans le respect de la réglementation, de la sécurité de l'alimentation en eau potable et des biens et des locaux mis à sa disposition, dans une parfaite transparence technique et

financière. Toutes les missions confiées au Délégataire sont précisées dans le Dossier de consultation aux entreprises (DCE).

Identifiant de la procédure : bb0cf45a-e7f5-4b12-a627-f1ef9e5aa4b2

Avis précédent : 4accdff9-7b61-4d9d-9b95-520541fbc6d9-01

Identifiant interne : 2024DSPAEP001

Principales caractéristiques de la procédure : Choix de la procédure ouverte. La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée initialement au 21 février 2025 à 12h00. Elle a été reportée au 25 février 2025 à 17h00. 4 candidatures régulières ont été reçues par la Commission de DSP et ont été examinées par elle au regard des critères de jugement des offres. La Commission de DSP a proposé au Président d'engager les négociations avec les 4 candidats qui ont été invités à participer à une réunion de négociation le 12 mai 2025. A la suite de cette réunion à laquelle les 4 candidats se sont présentés, ils ont été invités à proposer une nouvelle offre avant le 16 mai 2025 17h00. Une nouvelle réunion de négociation a été organisée le 23 juin 2025. A la suite de cette réunion à laquelle l'ensemble des candidats ont participé, ils ont été invités à remettre une nouvelle offre avant le 2 juillet 2025 avant 12h00. Cette dernière offre remise par les candidats constituait leur offre finale. La clôture des négociations est intervenue le 21 juillet 2025. Le 30/09/2025 le Conseil communautaire a autorisé le Président à signer le contrat de concession sur la base du rapport au Président sur choix du délégataire. Le contrat a été signé le 21/10/2025 et notifié le 24/10/2025. Le présent contrat est une DSP soumise aux dispositions de l'article L. 1411-1 et R. 1411-1 et suivants du CGCT et une concession soumise au code de la commande publique. La forme de la délégation retenue par le Délégant est celle de l'affermage.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65110000 Distribution d'eau

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoires des Communes de Lège-Cap-Ferret et Marcheprime

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,531,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Modalités de consultation de la convention dans le respect des secrets protégés par la loi et notamment du secret en matière industrielle et commerciale : Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultée : Accueil de la COBAN Horaire d'ouverture (hors jours fériés) : - du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public de l'eau potable sur le territoire de deux (2) Communes de la COBAN : Lège-Cap-Ferret et Marcheprime

Description : Gestion des ouvrages et équipements de production et de distribution d'eau potable sur le territoire des Communes de Lège-Cap-Ferret à compter du 01/01/2026 et de Marcheprime à compter du 01/01/2028 comportant les caractéristiques suivantes : - le droit exclusif pour le Concessionnaire d'assurer le service public de la production et distribution de l'eau potable aux abonnés à l'intérieur du Périmètre défini au contrat ; - l'obligation pour le Concessionnaire, pendant la durée du Contrat, d'exploiter les ouvrages et installations du service conformément aux réglementations en vigueur et d'en assurer le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance, et les renouvellements ; - l'obligation pour le Concessionnaire, pendant la durée du Contrat, de renouveler les compteurs des abonnés et le système de télérelève associé, les branchements existants selon le programme, les équipements électromécaniques et les installations ; - l'obligation pour le Concessionnaire de fournir à la Collectivité les renseignements et conseils relatifs aux ouvrages et au fonctionnement du service nécessaires à cette dernière pour l'élaboration de ses projets de renforcement et d'extension et, plus généralement, pour la maîtrise du service délégué ; - d'assurer les travaux de réparation des canalisations (réseaux et branchements) ainsi que de leurs accessoires ; - d'assurer la tenue à jour de l'inventaire technique des immobilisations et d'une base de données associée (ouvrages, interventions) ; - l'obligation d'assurer les relations avec les usagers (prise des abonnements, relevé des compteurs, facturation et encaissement des redevances, suivi et renouvellement du parc de compteurs, information, gestion des réclamations). Le Délégué assure la gestion continue du service délégué, dans les conditions fixées par le contrat, dans le respect de la réglementation, de la sécurité de l'alimentation en eau potable et des biens et des locaux mis à sa disposition, dans une parfaite transparence technique et financière. Toutes les missions confiées au Délégué sont précisées dans le Dossier de consultation aux entreprises (DCE).

Identifiant interne : 2024DSPAE001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65100000 Distribution d'eau et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 65110000 Distribution d'eau

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoires des Communes de Lège-Cap-Ferret et Marcheprime

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Date de fin de durée : 31/12/2030

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,531,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix et aspects financiers. Les sous-critères sont mentionnés au sein de l'article 13 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre et qualité de la gestion du service rendu à l'utilisateur. Les sous-critères sont mentionnés au sein de l'article 13 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel ne s'applique pas à ce stade de la procédure. Le présent contrat peut faire l'objet d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R.551-7 à R.551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Code de justice administrative. Tout tiers à un contrat administratif est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 9,531,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AGUR

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre AGUR

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 9,297,059 Euro

Valeur de la concession

Recettes estimées provenant des utilisateurs de la concession : 9,165,809 Euro

Recettes estimées provenant de l'acheteur ayant attribué la concession : 131,250 Euro

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession : La valeur de la concession est évaluée sur la base de la moyenne des recettes des délégataires sortant (augmentées du déficit éventuel) pour 2021 à 2023, augmentée des investissements et multipliée par la durée de la future concession. Elle est exprimée en euros constants.

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Délégation de service public eau potable - Lège Cap Ferret et Marcheprime

Titre : Délégation de service public eau potable sur le territoire des communes de Lège Cap Ferret et Marcheprime

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/09/2025

Date de conclusion du marché : 21/10/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue tastet CS21490

Ville : Bordeaux

Code postal : 33000

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : 05 56 99 38 00

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Numéro d'enregistrement : 24330150400094

Adresse postale : 46 avenue des colonies

Ville : Andernos les Bains

Code postal : 33510

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : contact@coban-atlantique.fr

Téléphone : 05 57 76 17 17

Adresse internet : <https://coban-atlantique.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : AGUR

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 387 729 965 00161

Ville : ANGLET

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cabca1ef-7c95-496e-b157-145b1afb14ea - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/10/2025 à 13:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2025